

De la providence à la nécessité aveugle

Par **Alain CAMBIER**

Professeur de Philosophie en Khâgne (Douai)

« La vie n'est pas l'affaire des politiques » : la formule est heureuse, si elle signifie que chacun doit rester maître de sa destinée ; mais dans la bouche d'un chef de gouvernement qui se réclame du libéralisme, elle renvoie à une idéologie politique dont l'objectif est de limiter l'interventionnisme de l'Etat. Pour la logique libérale, l'émancipation des individus suppose que l'on cesse de compter sur le rôle providentiel de l'Etat. Pourtant, il ne s'agit peut-être encore ici que d'un mirage : moins d'Etat ne signifie pas mécaniquement plus de libertés individuelles. Loin d'être une idéologie de la liberté, le néo-libéralisme sert plutôt à justifier notre soumission à la nécessité aveugle de la mondialisation économique.

Pendant longtemps, notre société a vécu à l'ombre protectrice de l'Etat. Celui-ci jouait un rôle régulateur, tant politique qu'économique et social, pour la collectivité. A tel point que des conceptions apparemment opposées – gaullisme, socialisme – ont contribué à maintenir, voire à renforcer, ce rôle dévolu à l'Etat. Pourtant, aujourd'hui, l'idéologie libérale n'hésite plus à s'afficher comme telle et dès lors, pour les politiques qui s'en réclament ouvertement, l'Etat doit être remis à sa place, en l'occurrence se cantonner au maintien de l'ordre.

Pour nos gouvernants, la sécurité est présentée comme l'enjeu politique prioritaire. La lutte contre la délinquance routière se veut le symbole même de l'efficacité du pouvoir politique contre l'insécurité, alors qu'elle n'est que la partie apparente de l'iceberg. Il est, en effet, techniquement plus facile de s'attaquer à ce type de délinquance qu'aux autres et, en particulier, à la corruption en « col blanc ». Fort de ses succès médiatiques, le ministère de l'Intérieur joue ainsi un rôle prépondérant au sein du gouvernement. Pourtant, les Français sont de plus en plus inquiets devant la montée d'un autre type d'insécurité : les insécurités sociales. Non seulement le chômage ne régresse pas, mais les emplois offerts sont de plus en plus précaires. En outre, les acquis sociaux, qui permettraient de préserver une certaine qualité de vie, sont aujourd'hui clairement remis en question. Ainsi, la mise sur la sellette des systèmes de protection sociale – retraites, sécurité sociale... – indique que le temps de l'Etat-Providence est révolu.

Le paradoxe qui émerge à propos du traitement de l'insécurité révèle la transformation profonde du rapport entre la société et l'Etat à laquelle nous assistons. Tant que l'on considère que les liens sociaux sont garantis par l'Etat, l'intervention de celui-ci n'apparaît pas seulement requise pour empêcher l'anarchie, mais aussi indispensable pour faire prendre conscience de l'existence d'un bien commun. Aussi son rôle a-t-il pu sembler providentiel pour traiter la question sociale. Le vote de la loi sur les accidents de travail en 1898 a constitué l'acte de baptême de l'Etat-Providence. Depuis, celui-ci

s'est développé à tel point qu'on lui a reproché d'engendrer une société d'assistés. Sa crise n'est pas seulement financière : elle est également celle de sa philosophie. L'Etat-Providence ne serait plus adapté depuis que chacun a compris que les liens sociaux peuvent s'établir et se renouveler en dehors de toute intervention de l'Etat et que celle-ci risque même de les entraver. L'Etat-Providence est apparu en porte-à-faux dès le moment où il a voulu continuer à dispenser ses bienfaits, alors que les individus attendaient le bonheur de plus en plus de la société civile. L'Etat-Providence relève encore d'une problématique archaïque de la « bonne raison d'Etat » qui, pour garantir sa puissance, prétend se réserver la clef du bien commun. La manne que l'Etat-Providence distribue correspond à un traitement strictement quantitatif des problèmes sociaux, alors que l'émiettement des styles de vie exige plutôt une approche qualitative plus fine. Pourtant, l'Etat-Providence assume une fonction irremplaçable : celle de rendre moins tragique l'impact des aléas de la vie sur les plus modestes qui sont aussi les plus exposés. Il a le mérite d'adoucir les coups du destin lorsqu'ils s'accumulent sur les plus fragiles. En outre, il éduque tout citoyen au sens de l'équité et de la solidarité.

Face à l'Etat-Providence, le libéralisme préfère opposer le modèle de l'Etat-Gendarme. La puissance étatique est alors censée s'en tenir à faire respecter le droit formel : « le droit de » plutôt que « le droit à ». Alors que, depuis plus d'un siècle, la notion de risque objectif avait supplanté la notion de faute subjective – surtout dans le droit social –, nous assistons à une révision radicale de ce principe : l'individu est supposé devoir désormais assumer son destin. Plus question d'influer sur l'itinéraire existentiel du citoyen par le jeu de la redistribution des richesses : les règles civiles comme celles du code de la route ne peuvent être enfreintes, mais elles n'ont pas à ouvrir de voies de salut nouvelles. L'homme solidaire, qui faisait porter à la société assurantielle le poids financier de la réparation du tort subi, doit faire place à l'homme solitaire considéré pleinement comme le foyer initiateur de ses actes. À l'encontre du concept de « responsabilité sans faute » propre à l'Etat-Providence, l'Etat libéral aurait le mérite de réhabiliter

la notion de faute individuelle et de culpabilité. À l'encontre d'une théorie rétributive de la responsabilité, qui tient compte de la situation de l'auteur d'un crime ou délit, se développe aujourd'hui une théorie préventive qui impute d'avance à l'individu la totalité de ses actes, pour qu'il modifie sa conduite et s'arrache à ses penchants. La menace de la sanction impose, en effet, une certaine circonspection vis-à-vis de la façon dont on se conduit dans la société. Ainsi, le principe d'imputation vient se substituer au principe de causalité qui, appliqué en sociologie, avait trop tendance à faire du coupable lui-même une victime. Cependant, par un mouvement de balancier inverse, **cette hyper-responsabilisation peut conduire à des effets pervers** : vouloir faire juger les malades mentaux au même titre que les autres, inciter chacun à limiter ses choix et ses initiatives au nom d'un principe de prudence, entretenir la mauvaise conscience et le ressentiment, trouver des boucs émissaires en pointant des populations jugées potentiellement déviantes, criminaliser l'action syndicale, confondre le droit et la morale, etc.

En réalité, **moins d'Etat ne garantit pas plus de liberté**. Car l'économie libérale accomplit au plus haut point l'immanence du pouvoir et ne prétend se développer qu'en prenant en charge les désirs de chacun. Loin d'éduquer l'homme, il s'agirait avant tout de le satisfaire, au nom d'un hédonisme standardisé. L'économie libérale vise la normalisation des individus et des populations. Ses chefs de file ont compris l'intérêt de lui faire jouer le rôle de **biopouvoir**. Comme l'avait vu Michel Foucault, les biopouvoirs ne sont pas des appareils idéologiques d'Etat : ce sont des institutions qui interviennent dans la société civile et, au nom du savoir qu'elles produisent, prétendent prendre en charge notre vie et la normaliser. En un mot, il s'agit de rendre dociles à la fois nos corps et nos âmes. Le pouvoir économique redouble d'efforts sur le terrain psychologique : il attise nos désirs pour les canaliser, les rendre utiles à l'appareil de production et de consommation. Comme il prétend favoriser notre quête de bonheur, il a beau jeu de faire croire qu'il répond à nos attentes, alors qu'il les conditionne insidieusement. La « marchandisation » de nos goûts, de nos aspirations, de nos rêves est devenue sa principale préoccupation. En prétendant aller au-devant de nos désirs, l'économie libérale rendrait alors vaine toute tentative de révolte, puisque celle-ci reviendrait à se nier soi-même. **Le néo-libéralisme nous initie à la servitude volontaire**. En induisant sans frein de nouveaux besoins, il fait croire que nous en sommes responsables. À une époque, le sage conseillait de changer nos désirs, à défaut de changer l'ordre du monde : désormais, même nos désirs sont voués à contri-

buer au développement d'un ordre mondial.

Le néo-libéralisme tend à faire disparaître toute transcendance du pouvoir. Il s'agit non pas de mettre fin à la domination de la « France d'en haut » sur celle « d'en bas », mais de faire disparaître chez celle-ci la conscience d'être dominée par un pouvoir venant d'en haut. L'enjeu, pour les pouvoirs en place, consiste à se défaire de leurs responsabilités sur les citoyens. L'exemple des effets mortifères de la canicule a été révélateur : nos dirigeants ont cherché à excuser leur imprévoyance dans la proportion même où ils accusaient – le plus souvent à tort – les familles d'avoir failli à leur devoir. Bien plus, alors que les indignités de certains hommes politiques sont l'objet d'une mansuétude complaisante, le citoyen est censé supporter sans cesse de nouvelles charges. Aussi, l'exacerbation de la responsabilité renvoie-t-elle à une stratégie politique. Mais celle-ci est d'autant plus frustrante que le citoyen mesure en même temps son impuissance : il lui faudrait assumer la vie que le sort lui a accordée sans pouvoir y déroger. Le citoyen raisonnable serait surtout celui qui devrait se résigner à faire de nécessité vertu. **Se montrer « responsable » consisterait à admettre l'inéluctabilité de certaines situations**. Sous prétexte de libérer les énergies individuelles, **le libéralisme substitue à l'idée de Providence celle d'une nécessité implacable et aveugle** : celle des lois économiques. Cette nécessité se veut même mondiale et rendrait vaine toute volonté politique de résistance. Nécessaires seraient les licenciements économiques, nécessaire serait la privatisation des caisses de retraites ou celle du système de santé, nécessaire serait l'allongement du temps de travail, etc. Aucune alternative ne serait possible à la mondialisation. Les choix les plus fondamentaux, dictés par la nécessité économique, rendraient donc toute négociation véritable vaine. À la limite, la démocratie elle-même ne serait plus qu'une illusion puisqu'il n'y aurait plus personne à qui s'opposer.

Dans l'Antiquité, les Grecs distinguaient la *Pronoia* ou Providence de la Nécessité aveugle et implacable qu'ils appelaient *Anagkè* ou *Heimarménè*, telle celle qui s'était abattue sur les Atrides. La Providence a au moins l'avantage de nous faire supposer une intention consciente bienveillante que l'on pouvait éventuellement mettre en défaut mais, devant cette nouvelle **Heimarménè économique**, il n'y aurait plus qu'à se soumettre sans discussion. **L'action politique serait ainsi vidée de son sens**, au point que, pour nos gouvernants eux-mêmes, seule la communication pourrait faire office de « gouvernance ».